

Juin 2020

# Quels engagements pour quelles sociétés ?

Régulièrement, nous entendons autour de nous des phrases du type : « on ne s'engage plus autant qu'avant » ou « c'était quand même bien mieux avant ». Mais ne seraient-ce pas plutôt les formes d'engagement qui diffèrent plutôt que leur intensité ?

L'appel à s'engager se perçoit partout autour de nous. Les citoyennes et les citoyens font aujourd'hui face à une multitude d'engagements possibles<sup>1</sup>. Si l'on en croit l'opinion publique, ces nombreux appels à la mobilisation seraient le fruit d'une société de plus en plus individualiste, d'un repli de l'individu sur sa sphère privée ou encore d'un détachement de la sphère publique. Alors que, paradoxalement, « jamais le nombre d'associations n'a été aussi élevé, jamais la participation à des groupements volontaires n'a été aussi forte »<sup>2</sup>. De plus, de nombreuses collectivités locales se forment dans l'espoir de recréer du lien entre les personnes. Comment expliquer alors ce décalage entre le « chacun pour soi » et la consternation de certaines personnes face aux intolérances ou grandes crises (humanitaires ou environnementales) du XXI<sup>e</sup> siècle ?

Aujourd'hui, l'impression que les citoyen·ne·s s'engagent moins qu'avant est fort présente dans les esprits.

<sup>1</sup> De nombreuses associations ouvrent leurs portes et font appel à des volontaires. Certaines écoles ou entreprises encouragent également leurs membres à s'investir dans des activités citoyennes.

<sup>2</sup> Ion J., *Engagez-vous ! Une injonction paradoxale*, FUCID, Namur, 2019.

En 2015, une étude<sup>3</sup> a estimé qu'il y avait environ 1 166 000 belges qui exerçaient une activité de volontariat<sup>4</sup>. Comment donc expliquer ce sentiment que l'engagement est moins présent dans notre société ? Il est évident que l'engagement d'aujourd'hui diffère de celui d'hier car il est intrinsèquement lié à la société et ses enjeux spécifiques.

## De la société industrielle à la société contemporaine

Au XX<sup>e</sup> siècle, l'engagement se manifeste dans les rapports de classes (opposition ouvrier·ère/patron·ne) ancrés dans les structures syndicales et les traditions familiales. L'apparition du prolétariat et des classes sociales entraîne l'avènement du socialisme et avec lui, le syndicalisme. La Belgique évolue dans un système de polarisation au sein duquel les individus,

<sup>3</sup> Fondation Roi Baudouin, *Le volontariat en Belgique, chiffres-clés*, octobre 2015.

<sup>4</sup> Cette étude prend comme référence la loi belge sur le volontariat et ne considère dès lors que le volontariat au sein d'associations. Nous pouvons donc estimer que le nombre de volontaires en Belgique est plus élevé.

par leurs liens de sang, sont affiliés à un pilier (libéral, catholique ou socialiste) qui détermine les différentes sphères de leur vie (travail, famille, loisirs) et oriente leurs choix. Au sein même de leur pilier, les personnes font donc face à une multitude de moyens pour s'engager (coopérative d'ouvrier·ère·s, syndicats, associations culturelles, etc.).

Le sentiment d'appartenance à une religion ou une idéologie favorise également l'engagement à long terme. S'engager en politique, dans l'armée ou au sein d'une communauté religieuse est ressenti comme une véritable vocation<sup>5</sup>. La légitimité de son engagement découle du sentiment d'appartenance à la collectivité.

Dans les années 70, la crise économique marque un désinvestissement suite auquel la conception de la solidarité se modifie. Cette crise est le reflet d'une mondialisation croissante de l'économie, libre-échange et appauvrissement de la structure étatique. Elle engendre un processus d'individualisation. Cette crise marque également le début d'un mouvement de « dépillarisation » qui favorise le développement d'associations en dehors de ces structures principales. Les collectifs homogènes tels les syndicats laissent progressivement place à la primauté de l'individu qui revendique son autonomie et sa liberté d'action. La

---

<sup>5</sup> Pierron J.-Ph., « L'engagement. Envies d'agir, raisons d'agir », in *Sens-Dessous*, n°0, 2006, pp. 51-61.

légitimité de l'engagement ne vient donc plus des ordres supérieurs mais bien de la propre volonté de l'individu. Les causes, les revendications ainsi que les personnes qui se mobilisent se diversifient.

## Le sens de l'engagement citoyen aujourd'hui

Aujourd'hui, nous faisons donc face à de nouvelles modalités d'engagement. Ce dernier se rattache à l'identité de l'individu et à ce qui fait sens pour lui. L'individu se sent libre de créer et de réinventer son propre engagement qui n'a plus pour ambition le progrès social mais bien la limitation des dégâts potentiels de demain<sup>6</sup>. Acteur·trice·s, modes d'engagement, thématiques et revendications évoluent.

Au niveau des acteur·trice·s, les structures prépondérantes au siècle passé laissent place à l'individu qui décide à un moment donné de s'engager pour une cause qui lui tient à cœur. Le groupe n'est plus l'essence même de l'action mais c'est l'individu qui s'affirme et se rend responsable de ses actes. Aux côtés d'associations institutionnalisées, de nombreux collectifs et réseaux de citoyens s'organisent sans

<sup>6</sup> Verjus M., *La question de l'engagement : d'hier à aujourd'hui. Essai d'une typologie*, étude du CESEP, 2008.

support organisationnel préalable. Leurs actions sont spontanées et portées par des réseaux de personnes qui s'engagent en leur propre nom (et non sous le couvert d'une structure préétablie).

Les individus s'affranchissent de leurs appartenances passées. La mobilisation n'est plus envisagée comme un ordre venant de la structure supérieure mais la collectivité se construit autour des individus et de leurs particularités. L'individu se détache alors des institutions car il souhaite conserver son autonomie au sein de son engagement. L'engagement actuel est davantage éphémère. Il se construit non plus dans la durée, mais autour d'objectifs précis et souvent immédiats. Les projets réalisés sont très concrets et limités dans le temps.

Dans ces nouvelles pratiques de l'engagement, la tendance est également à la décentralisation, favorisant l'apparition de réseaux. Une méfiance s'observe face à la centralisation du pouvoir par les élites. Apparaissent donc des structures plus décentralisées et organisées en réseaux, laissant ainsi plus de place à l'autonomie du groupe. Les formes de protestation, elles aussi, s'éloignent des formes institutionnalisées : grève de la faim, sit-in, actions de désobéissance civile, etc. La manifestation, assez codifiée en Belgique, reste cependant un mode d'action privilégié.

Alors qu'auparavant, l'engagement d'une personne s'inscrivait dans une longue durée, toute sa vie (travail, famille, loisirs, etc.) étant rythmée par celui-ci, aujourd'hui, il est possible de s'intégrer dans plusieurs réseaux en même temps, selon les envies et disponibilités. La logique de réseau permet un engagement limité dans le temps et donc résiliable. Contrairement aux mobilisations antérieures dans lesquelles l'individu était effacé derrière la structure qui existe sans lui et, où le collectif primait sur l'individu, dans les mobilisations contemporaines, l'action prime sur l'appartenance au réseau. Il est même possible de participer à une action ponctuelle sans appartenir au réseau. Les actions et initiatives se succèdent et se renforcent mutuellement.

Au niveau des thématiques de mobilisation, les revendications liées à l'égalité des chances et à un avenir meilleur sont moins présentes. Les actions collectives se réfèrent principalement aux questions identitaires (sans-papiers, LGBTQI+, etc.) ou aux questions liées aux « risques de dégâts potentiels » pour demain (écologie, nucléaire, etc.). Ces revendications d'identité déterminent un enjeu de reconnaissance dans l'espace public. Les revendications des actions se basent sur le concret et l'immédiat, même si souvent, les

résultats obtenus sont provisoires<sup>7</sup>. Les citoyen·ne·s ne font plus confiance aux pouvoirs publics pour résoudre les problèmes en profondeur<sup>8</sup>. Leurs actions consistent donc à essayer de limiter les dégâts et à demander des mesures concrètes applicables dès aujourd'hui.

## La question du volontariat associatif

Cette nouvelle configuration de l'engagement détermine l'évolution du volontariat en Belgique. Celui-ci est au cœur du projet de nombreuses associations, notamment celles actives en éducation permanente. Bien qu'encore très présent en Belgique, le volontariat associatif présente un réel enjeu lorsque les financements se font rares ou inexistantes. En effet, certaines associations ou collectifs fonctionnent en grande partie voire totalement avec des bénévoles.

Dans les associations d'éducation permanente, la présence de volontaires est vitale. Les projets des associations se

construisent par et avec eux. Leur objectif est de continuellement maintenir une conscience citoyenne. Le volontariat est une forme d'engagement citoyen, mais n'est pas la seule. Les pratiques sont multiples<sup>9</sup> mais dépendent de facteurs extérieurs, et parfois contraignants, qui peuvent avoir l'avantage sur l'engagement associatif<sup>10</sup>.

Ces nouvelles modalités du XXI<sup>e</sup> siècle constituent parfois un obstacle à l'engagement à long terme. En effet, les volontaires privilégient des projets plus ponctuels aux engagements de longue durée, pour conserver plus de liberté. Pour les associations, mobiliser des volontaires et susciter l'engagement de nouvelles personnes sur le long terme constitue alors un véritable enjeu. Étant un facteur d'inclusion et de citoyenneté, le volontariat est perçu comme une force vive car il offre une main-d'œuvre non négligeable pour venir appuyer les projets de différents secteurs (associatif, culturel, sportif, ...). Il occupe une place importante au sein de notre société, tant d'un point de vue économique que social<sup>11</sup>. La diversité du volontariat, tant dans les profils des

---

<sup>7</sup> Ion J. (dir.), *L'engagement au pluriel*, Publications de l'Université Saint-Étienne, 2001, (Sociologie : Matières à penser), p.30.

<sup>8</sup> Une enquête menée par des chercheur·euse·s de l'ULB, la VUB et la KUL montre que le manque de confiance dans la politique et l'idéologie ont influencé le scrutin des élections du 26 mai 2019. <https://www.vrt.be/vrtnws/fr/2019/07/22/le-manque-de-confiance-dans-la-politique-decisif-dans-le-succes/>

<sup>9</sup> Pour poursuivre la réflexion sur les formes et modes d'engagement voir l'étude de Justice et Paix, *Actions citoyennes : le pouvoir de votre engagement*, juillet 2020.

<sup>10</sup> Fédération Wallonie-Bruxelles, *Le volontariat en Wallonie et à Bruxelles. Regards du monde associatif et de la recherche académique*, 2014.

<sup>11</sup> Fondation Roi Baudouin, *Le volontariat en Belgique, chiffres-clés*, 2015.

volontaires que dans les structures, est garante de cette inclusivité sociale. Le volontariat est ainsi une véritable expérience d'apprentissage informel qui contribue à promouvoir des valeurs citoyennes<sup>12</sup>.

## L'engagement : d'abord une volonté de changement

La volonté de changement est la force motrice de tout engagement. Selon Gaël Depoorter, « il s'agit de convertir une préoccupation (voire une frustration) personnelle en enjeu collectif, en critiquant de manière radicale l'agencement de la réalité de cet ordre social [...]. C'est la question de l'émancipation et de la coopération qui se pose au cœur même d'une activité pratique qui, a priori, n'a rien de politique »<sup>13</sup>.

Aujourd'hui, nous faisons face à de nouvelles modalités d'engagement. L'engagement dans la société n'est plus à démontrer : les citoyens et les citoyennes se réapproprient la sphère politique et

s'engagent pour un monde plus juste et plus durable. Les luttes sociales ont toujours existé et existeront toujours. Cependant, les moyens et les stratégies diffèrent selon les époques car le contexte socio-historique a une influence déterminante sur les formes d'engagement.

De plus en plus, les citoyens et les citoyennes ont besoin d'agir sur des choses concrètes, qui les touchent personnellement et sur lesquelles ils·elles peuvent avoir un impact direct. L'engagement est pluriel : il existe autant de formes et de moyens d'action que de personnes désirant s'engager. L'essentiel n'est pas tant de s'engager pour le simple fait de s'engager, mais plutôt de donner du sens à nos actions, les faire converger pour rendre notre société plus inclusive et solidaire.

Auteure :  
Anne-Claire Willocx

<sup>12</sup> Résolution du Parlement européen du 12 juin 2012 sur « Reconnaître et valoriser les activités de volontariat transfrontalières dans l'UE » 2011/2293.

<sup>13</sup> Frère B. et Jacquemin M, « Quoi de neuf sous le soleil militant ? », in *Résister au quotidien ?* Paris, Presses de Sciences Po, 2013, pp. 246-247.